

# REGLEMENT DE L'ÉPREUVE « RYDER CLUBS 2010 »



Veillez trouver ci-dessous le format et les modalités d'organisation de cette épreuve.

## I. LIEU :

Tous les clubs de golf en France peuvent organiser une étape de la « Ryder Clubs 2010 ». Le fait d'organiser une étape de la « Ryder Clubs 2010 » ouvre la participation aux tirages au sort décrits ci-après (voir Chapitre X). Au total, 3 packages complets par équipe sont à gagner pour assister à la Ryder Cup 2010 au Celtic Manor, Pays de Galles.

## II. DATE :

Chaque club est libre de définir une date en fonction de son calendrier. Cependant, cette compétition doit être organisée avant le **6 septembre 2010**.

Un même club peut organiser plusieurs étapes de la « Ryder Clubs 2010 » à différentes dates.

La « Ryder Clubs 2010 » peut être jumelée à une autre compétition dans votre club.

## III. FORME DE JEU :

Scramble à deux Stroke-Play ou Stableford / Brut et Net / 18 trous ou 9 trous (au choix du club organisateur). Chaque équipe sera composée de deux joueurs. La mixité de l'équipe est possible.

Pour être validée, la compétition devra rassembler un minimum de 52 joueurs.

### Scramble à deux - Formule de Jeu

- Au départ de chaque trou, tous les joueurs de l'équipe jouent leur premier coup.
- Les joueurs de l'équipe choisissent ensuite la balle qu'ils considèrent comme étant la meilleure (sans être nécessairement la plus longue). Cet emplacement est marqué sur le côté.
- L'ordre de jeu est libre, mais le premier joueur doit placer sa balle à l'endroit exact où la balle choisie reposait.
- L'autre joueur place ensuite sa balle à moins d'une carte de score de l'emplacement de référence, sans se rapprocher du trou, et dans un lieu aussi similaire que possible (rester dans le rough ou sur le fairway si c'était le cas).
- Une fois que les 2 joueurs de l'équipe ont joué leur deuxième coup, ils choisissent à nouveau la meilleure balle et ainsi de suite jusqu'à ce que le trou soit terminé.
- Calcul des coups reçus d'une équipe = Total des handicaps de jeu divisé par 4.

## IV. SERIES :

1 seule série regroupera l'ensemble des équipes.

## V. CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Etre licencié de l'année en cours de la fédération Française de Golf. Un même joueur peut prendre part à plusieurs étapes de la « Ryder Clubs 2010 ».

Le nombre d'équipes maximum pouvant participer à l'épreuve sera défini par le club organisateur. Si ce nombre est dépassé, les équipes seront retenues en fonction de l'ordre d'arrivée des inscriptions.

## VI. INSCRIPTION :

Le golf est libre d'appliquer les tarifs qu'il souhaite auprès de ses participants. Le golf organisateur s'engage à soutenir la candidature française dans l'organisation de la Ryder Cup 2018, en reversant une partie des droits d'inscription à la ffgolf (10 € par joueur, soit 20 € par équipe). Ces droits collectés par la fédération seront reversés au « Fonds Ryder Cup 2018 » qui soutient financièrement la candidature française.

## VII. HORAIRES DE DEPART :

Seront définis par le club organisateur.

## VIII. MARQUES DE DEPARTS :

Les dames partiront des marques de départs « **Rouges** ».

Les messieurs partiront des marques de départs « **Jaunes** ».

## **IX. DEPARTAGE :**

Si des équipes sont ex-aequo à l'issue du parcours, un départage aura lieu de la manière suivante : sur les 9, 6, 3, et le dernier trou. Si l'égalité subsiste, les scores trou par trou en remontant (17ème, 15ème, 14ème, 12ème etc...) seront comparés.

## **X. PRIX :** 1 équipe en net et 1 équipe en brut

- La première équipe en net et la première équipe en brut seront récompensées par des green-fees pour jouer le parcours de l'Albatros au Golf National (1 par joueur), parcours de référence qui accueille notamment l'Open de France. Afin de déterminer les deux équipes vainqueurs, le net prime le brut. Ainsi, si la 1<sup>ère</sup> équipe en net est également 1<sup>ère</sup> en brut, alors la deuxième équipe en brut sera déclarée lauréate.

- De plus, les 2 équipes vainqueurs seront automatiquement qualifiées pour le grand tirage au sort final n°2 (voir ci-dessous) organisé au siège de la ffgolf.

- Sachez enfin que toutes les équipes ayant participé à une épreuve de la « Ryder Clubs 2010 » auront la possibilité d'être tirées au sort afin de gagner un Package leur permettant d'assister à la prochaine Ryder Cup au Pays de Galles du 1<sup>er</sup> au 3 octobre 2010, grâce au tirage au sort N°3.

### **Liste des différents tirages au sort organisés sous contrôle d'huissier à la fédération.**

#### **- Tirage au sort n°1 organisé entre le 05 et 15 septembre 2010 :**

**1 package complet par équipe à gagner pour assister à la Ryder Cup 2010 au Pays de Galles.**

Ce tirage au sort regroupera tous les clubs ayant organisé une étape de la « Ryder Clubs 2010 » en respectant les modalités d'organisation. Un « couple-tandem » Président/Directeur sera primé à l'issue de ce tirage.

#### **- Tirage au sort n°2 organisé entre le 05 et 15 septembre 2010 :**

**1 package complet par équipe à gagner pour assister à la Ryder Cup 2010 au Pays de Galles.**

Ce tirage au sort regroupera toutes les équipes vainqueurs en net et en brut d'une étape de la « Ryder Clubs 2010 ». Une équipe de 2 joueurs sera primée à l'issue de ce tirage.

#### **- Tirage au sort n°3 organisé entre le 05 et 15 septembre 2010 :**

**1 package complet par équipe à gagner pour assister à la Ryder Cup 2010 au Pays de Galles.**

Ce tirage au sort regroupera toutes les équipes ayant participé à une étape de la « Ryder Clubs 2010 ». Une équipe de 2 joueurs sera primée à l'issue de ce tirage.

A noter : l'équipe vainqueur du tirage au sort n°2 ne sera pas éligible pour ce tirage au sort.

#### **- Tirage au sort n°4 « Spécial Partenaires » organisé chaque mois entre avril et septembre :**

**Cadeaux Partenaires à gagner**

La ffgolf organisera chaque mois entre avril et septembre un tirage au sort « Spéciale Partenaires » regroupant toutes les équipes ayant participé à une étape de la « Ryder Clubs 2010 » du mois écoulé.

Une équipe de 2 joueurs sera récompensée chaque mois par nos partenaires.

La ffgolf informera directement les grands gagnants à l'issue des tirages au sort.

Pour être admissible à ces tirages au sort, les informations concernant l'organisation de la compétition et le Bulletin « Feed Back Ryder Clubs 2010 » devront être communiquées à la ffgolf par le golf organisateur dans les 15 jours suivants l'organisation de l'épreuve. Tout club omettant de transmettre ces informations à la fédération dans les délais impartis ne pourra prendre part aux tirages au sort.

## **XI. RESULTATS ET PUBLICATION SUR LE WEB :**

Le club se doit de nous faire parvenir par Email ([sportif@ffgolf.org](mailto:sportif@ffgolf.org)) les résultats brut et net de la compétition. Nous vous remercions de plus de bien vouloir créer sur votre logiciel Elka la compétition sous l'intitulé suivant, « Ryder Clubs 2010 » et d'effectuer une publication des résultats sur le web, une fois la compétition effectuée.